

**DELIBERATION**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 28 JUIN 2024.**

Conseillers en exercice	:	33
Présents	:	21
Pouvoirs	:	8
Absents	:	4

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-huit Juin, à dix-huit heures, les Membres du Conseil Municipal se sont réunis en séance ordinaire dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur le Maire et sur convocation qui leur a été adressée le vingt-et-un Juin deux mille vingt-quatre.

Etaient présents :

M. Paul CARRERE, Maire,

M.M. Isabelle CANTEGREIL, Jérôme BAYLAC-DOMENGETROY, Rose-Marie ABRAHAM, Claude LABORDE, Christelle GUILHEMSAN, Anaïs CADIS, Daniel BIREMONT, Nathalie MOMEN, Adjoint

M.M. Martine COULODOU, Daniel REISEMBERG, Alain CLOUTOUR, Marie-Christine ALTIMIRA, Véronique CARRERE, Angéline GUILHEMSAN, Nacira LAROUSSE, Christian PIT, Philippe ESPUNA, Katia LEFEVRE, Céline BROQUERE, Mickael EECKHOUDT

Absents excusés ayant donné Pouvoirs :

M. Yannick VILLATORO à M. Paul CARRERE

M. Philippe BOUCHONNEAU à Mme Marie-Christine ALTIMIRA

Mme Pascale MOURIERE à M. Philippe ESPUNA

M. Didier STEVENIN à M. Daniel BIREMONT

M. Michel GOURDON à M. Claude LABORDE

M. Arnaud BRUNET à Mme Christelle GUILHEMSAN

M. Nicolas MATHIO à M. Jérôme BAYLAC-DOMENGETROY

Mme Anaïs BAREYT à Mme Nacira LAROUSSE

Absents :

M.M. Cyril BIREMONT, Luc SCOGNAMIGLIO, Pierre GALIBERT, Annick CREISMEAS

Secrétaire de séance :

M. Daniel BIREMONT

**Point 08 de l'ordre du jour.**

**Délibération n° 2024.62.**

**Objet : DEMANDE DE FINANCEMENTS POUR LA RENOVATION DU CINEMA DE MORCENX-LA-NOUVELLE**

**Point 08 de l'ordre du jour.****Délibération n° 2024.62.****Objet : DEMANDE DE FINANCEMENTS POUR LA RENOVATION DU CINEMA DE MORCENX-LA-NOUVELLE**

Monsieur Claude LABORDE rappelle au Conseil Municipal que Morcenx-la-Nouvelle a la chance d'avoir un cinéma qui fonctionne depuis de nombreuses années grâce à l'association Cinéloisirs. La dernière rénovation de ce lieu historique, classé Art et Essai date de 1998.

Après avoir réalisé des travaux d'accessibilité, il convient de procéder à un rafraichissement, en changeant les fauteuils, usés par le temps, de cette salle. Ce changement entraine obligatoirement la rénovation simultanée des sols. Ces travaux seront pris en charge par la commune, pendant que l'association fera l'effort de changer la chaine sonore et l'écran en utilisant une part de ses excédents.

Descriptif du projet :

Le projet consiste à changer l'intégralité des sièges, en installant 127 fauteuils au parterre dont 10 fixés en amovibles et 12 banquettes et 47 fauteuils au balcon. Ceux-ci n'ayant pas les mêmes emprises au sol, il faut également procéder à la réfection de celui-ci en PVC.

L'estimation des coûts est de 61 061 € HT.

<b>L'estimation des travaux éligibles est de :</b>	<b>61 061,00 € HT</b>
Fauteuils et banquettes :	48 153,00 € HT
Sols PVC :	12 908,00 € HT

Le début et la fin des travaux sont prévus sur le second semestre 2024.

Ces travaux peuvent faire l'objet d'un soutien financier de la part de la Région Nouvelle Aquitaine au titre de son règlement d'intervention en faveur des équipements culturels à hauteur de 20% du montant HT, du Département des Landes au titre de son règlement d'intervention pour le soutien à la construction, l'aménagement et l'équipement de salles de cinéma à hauteur 13,50 % des dépenses subventionnables. Le Centre National du Cinéma et de l'image animée (CNC) peut aussi être sollicité sur le fonds de soutien à l'exploitation. Une fois déduites les factures déjà engagées de 2020 à mars 2024, il resterait environ 23.200 € de droits disponibles qui pourrait être demandés pour financer cette opération. Enfin, pour le rayonnement communautaire de ce cinéma, une participation par fonds de concours sera sollicitée à la Communauté de Communes du Pays Morcenais pour un montant de 2.000 €.

Le Plan de financement prévisionnel est ainsi arrêté :

Montant total de l'opération : 61 061 € H.T.  
 Dépenses subventionnables retenues : 61 061 € H.T.

CNC	23 200 €	(38,00 %)
REGION NA	12 212 €	(20,00 %)
CD 40	8 243 €	(13,50 %)
CCPM	2 000 €	( 3,27%)
Autofinancement	<u>15 406 €</u>	(25,23 %)
	<b>61 061 €</b>	

Après débats,

Le Conseil Municipal, à mains levées, à l'unanimité



**DECIDE :**

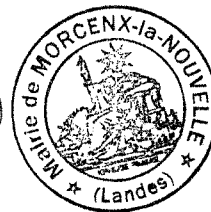
- .De la réalisation des travaux de rénovation du cinéma de Morcenx-la-Nouvelle
- .D'adopter le plan de financement ci-dessus exposé
- .De solliciter les aides financières de la Région Nouvelle Aquitaine
- .De solliciter les aides financières auprès du Département des Landes
- .De solliciter le soutien du CNC
- .De solliciter le soutien par fonds de concours de la communauté de communes du Pays Morcenais
- .Que les crédits correspondants sont inscrits au Budget Primitif 2024

*Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet <http://telerecours.fr>*

Fait à Morcenx-la-Nouvelle, le 28/06/2024

Le Secrétaire,  
Daniel BIREMONT

Le Maire,  
Paul CARRERE



Copies : Préfecture  
Chrono – Dossier CM  
Compta - EL - FT